

L'ENTRAIDE

REVUE DE LA SECTION DU RHÔNE ET DE LA MÉTROPOLE DE LYON
DE LA SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR

ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ

Partager, aider, accompagner, soutenir,
accepter, intégrer, protéger, prendre
soin, se soucier, etc.

PRIX DE L'APPRENTISSAGE

Soutenir et valoriser
de jeunes apprentis méritants

PRIX DE L'ÉLOQUENCE

Oser prendre la parole en public pour
défendre une belle cause

Des jeunes méritants mis à l'honneur





Sommaire

- Sommaire, sociétaires nommés et promus..... Page 2
- L'édito du président Alain Galliano..... Page 3
- Solidarité et entraide intergénérationnelle..... Page 4
- Le prix d'éloquence « Paroles d'honneur »..... Page 5
- Les Olympiades de la jeunesse 2024..... Page 6
- Le prix de l'apprentissage..... Page 7
- Le prix Cap Handcook et le prix de la solidarité.... Page 8
- L'assemblée annuelle de section..... Page 9
- Les mouvements dans la section..... Page 10
- In Memoriam..... Pages 11 à 12
- Distinctions..... Pages 13 à 14
- Nos sociétaires ont du talent..... Pages 15 à 16
- La vie de la section - réunions délocalisées..... Page 17
- La vie de la section - Sorties culturelles..... Pages 18 à 19
- Conférence "La Guerre en Ukraine"..... Page 20
- La vie des comités..... Pages 21 à 31

L'Entraide

Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH)

Section du Rhône et de la métropole de Lyon Mairie de Lyon 6e 33, rue Bossuet 69006 Lyon

Responsable de la publication
Alain Galliano : (president@smlh-rhone.com)

Rédacteur en chef
Conception graphique et mise en page
Jean-Laurent Paoli
(chargedecom@smlh-rhone.com)

Imprimerie : imprimerie Augagneur
704, rue Lamartine
69400 Villefranche-sur-Saône

Bulletin d'information
Dépôt Légal : à parution
ISSN : 2649-6712

Site internet
<https://rhone-et-metropole-de-lyon.smlh.fr>
Fondateur : André Ott.

Sociétaires nommés et promus

Monsieur	Hervé Cozette	Chevalier	09/07/2022	Comité Lyon Rive-Gauche
Monsieur	Michel Foucher	Chevalier	13/07/2022	Comité Lyon-Ouest
Monsieur	Didier Lacroix	Chevalier	13/07/2022	Comité Lyon Rive-Gauche
Madame	Sylvia Saint Cierge	Chevalier	18/11/2022	Comité Cœur de Lyon LH
Monsieur	Lionel Collet	Officier	31/12/2023	Comité Lyon Rive-Gauche
Monsieur	Louis Dreux	Officier	13/07/2022	Comité 11 - Sud, Sud-Ouest de Lyon
Général	Jean Weller	Grand-Officier	07/11/2022	Comité Lyon Rive-Gauche

Pour retrouver l'Entraide au format numérique sur votre smartphone ou votre tablette, bienvenue sur le site internet de la section du Rhône et de la métropole de Lyon en flashant ce QR code.



L'EDITO DU PRÉSIDENT



Alain Galliano
Président de la section du Rhône
et de la métropole de Lyon

Chères légionnaires et chers légionnaires, chers membres associés et chers amis.

Les fins d'année sont en général un temps propice pour dresser le bilan de l'année écoulée.

Pour la section SMLH du Rhône et de la métropole de Lyon, 2023 a encore été une année dense à tous les niveaux.

Notre présence a été constante aux grandes cérémonies républicaines et patriotiques mais aussi, plus tristement, pour accompagner, chaque fois que c'était possible, les légionnaires qui nous ont quittés cette année.

Nos deux prix - éloquence et apprentissage - ont connu un vif succès et, grâce à madame la préfète, ces cérémonies ont pu se tenir dans le grand salon prestigieux de la préfecture.

D'ailleurs, notre assemblée annuelle au printemps, qui a réuni

142 sociétaires présents ou représentés, s'est également tenue dans ce salon.

Je tiens ainsi à remercier vivement madame Fabienne Buccio, préfète du Rhône et de la région Auvergne-Rhône-Alpes, pour l'excellente coopération que nous entretenons.

J'adresse également mes plus vifs remerciements à monsieur Pascal Blache, maire du 6^e arrondissement et à son adjoint, Hervé Brun, qui nous hébergent et mettent des salles de réunions à notre disposition au sein de leur mairie, tout au long de l'année. Enfin je remercie également Pierre OLIVIER, maire du 2^e, pour ses prêts de salle en tant que de besoin tout au long de l'année"

En 2023, plusieurs conférences ont également été organisées ainsi que des voyages et visites diverses : votre participation nombreuse a été l'illustration de votre intérêt.

Enfin, nous avons participé aux grandes réunions organisées par la SMLH à Paris : assemblée générale et assemblée générale extraordinaire ainsi que la cérémonie de la remise des prix de l'apprentissage au niveau national. Je tiens à remercier très chaleureusement les membres du bureau, les présidentes et présidents de comités ainsi que les légionnaires, les amies et amis

de la SMLH qui nous ont permis l'organisation et la réalisation avec succès de toutes ces manifestations.

Mais la fin d'année est aussi le moment traditionnel d'adresser des vœux pour l'année suivante.

Au niveau mondial, 2023 a été marquée par les tensions et les guerres, notamment en Ukraine et au Proche Orient. Que 2024 marque un apaisement de ces conflits meurtriers tant pour les militaires que pour les populations civiles et voit le retour de la paix et de la sérénité. Que nos dirigeants soient des hommes de paix et non de guerre....

Enfin, à vous toutes et tous sociétaires ainsi qu'à vos familles, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette année : que 2024, vous garde en bonne santé mais aussi vous apporte beaucoup de joies partagées et voit la réalisation et la réussite de vos projets les plus chers.

Bonne et heureuse année 2024.

Légionnairement vôtre

Alain GALLIANO

LE MOT DE VOTRE RÉFÉRENTE A L'ENTRAIDE

Plus que jamais, nous avons besoin de nous soutenir mutuellement au sein de notre grande famille SMLH.

Surtout, n'hésitez pas à vous faire connaître en cas de difficulté, quelle qu'elle soit : morale, matérielle, due à un accident de la vie ou tout simplement due à l'âge, avec l'éventuelle recherche d'un établissement spécialisé.

Nous ferons, en toute discrétion, une étude de la situation, pour vous aider à trouver des solutions.

N'hésitez pas à contacter Edith Boivin votre référente « *Entraide et solidarité* »

Edith BOIVIN

Tél : 06 70 70 80 59

Courriel : edith.boivin@orange.fr

SOLIDARITÉ ET ENTRAIDE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Une action exemplaire à Madagascar : « Monderine et ses jumeaux »

En janvier 2022, Monsieur Jean Guillot, sociétaire de notre section et adhérent de l'association « Aux Amis de Madagascar », nous a fait part de la situation de grande précarité dans laquelle se trouvait une jeune femme, Monderine, issue du foyer « Koloïna » dont s'occupe l'association. Placée à 14 ans dans ce foyer, Monderine effectue une scolarité normale et grâce à des efforts soutenus, obtient un diplôme d'assistante dentaire qui lui permet de prendre un peu d'autonomie. Après des années passées à l'orphelinat, avides de liberté, ces jeunes filles majeures rencontrent des amis. Monderine attend un heureux événement. Le 20 décembre 2021, elle donne naissance à des jumeaux, des garçons. Elle est licenciée et se retrouve sans ressource. Son mari vit de petits « boulots » à la suite de la

fermeture de son entreprise.

Je contacte Madame Borrey, présidente de l'association, qui me donne tous les éléments pour monter un dossier de solidarité. Je transmets le dossier à Paris qui ne peut pas l'exploiter puisqu'il est au bénéfice d'un ressortissant étranger.

Je contacte le Général (CA) Marcel Ranjeva, représentant de la SMLH à Madagascar, qui me réserve un excellent accueil.

Madame Borrey, par chance, doit se rendre sur « l'Île Rouge » dans les semaines à venir. Je la mets en relation avec le Général qui comprend très bien les difficultés de la famille. Avec son collaborateur, ils établissent un nouveau dossier qui sera couronné de succès puisqu'en décembre 2022 une somme de 1092€ leur sera allouée : somme

correspondant à la vie de la famille pour une année.

En mars 2023, le Général Ranjeva et son épouse se sont rendus au foyer « Koloïna » où les attendaient la présidente Madame Borrey et son mari, accompagnés du jeune couple et de leurs adorables jumeaux, pour la remise officielle du chèque. Monderine et son mari ont chaleureusement remerciés la SMLH.

Actuellement, Monderine s'occupe d'un élevage de porcs. Toute la petite famille se porte bien et l'avenir est plus serein. Madame Borrey et le Général Ranjeva sont souvent en liaison.

Ma mission est terminée après cette action concrète de solidarité Franco-Malgache.

Edith Boivin
Référente Entraide et Solidarité



Remise du chèque à Monderine par le Général Marcel Ranjeva



**le Général Marcel Ranjeva
Grand officier de la Légion d'honneur**



Monderine et un des jumeaux

LE CONCOURS D'ÉLOQUENCE

« Paroles d'honneur »



La SMLH du Rhône et de la Métropole de Lyon organisait, pour une deuxième année, un concours d'éloquence en direction des lycées et lycées professionnels du Rhône et de la Métropole de Lyon, avec le soutien du Rectorat de l'académie de Lyon.

Si le premier concours avait eu pour thème « l'engagement », cette fois les élèves étaient invités à réfléchir et à préparer un plaidoyer sur le thème : « la fraternité : comment faire vivre dans notre société cette valeur fondamentale de la République? » L'équipe SMLH d'organisation et d'animation du concours était composée de Michel Bastrenta, Bruna Mannoni, Jean-Marie Boucly (provisseurs honoraires) et Jean-Yves Langanay (Inspecteur d'Académie honoraire), qui se tenaient à la disposition des équipes des lycées pour les aider.

11 établissements ont participé au concours : le lycée professionnel Saint Marc (Lyon 2), les lycées Saint-Exupéry (Lyon 2), de Saint-Just et des Lazaristes (Lyon 5), Edouard Herriot (Lyon 6), Charles Mérieux (Lyon 7), René Cassin (Tarare), Germaine Tillon (Sain Bel), Louis Armand, Claude Bernard et Notre Dame (Villefranche-sur-Saône).

Chaque lycée organisait le recrutement de son ou sa finaliste, autour d'un jury auquel participait un membre de la SMLH. Chaque élève disposait d'environ 4 minutes pour présenter son plaidoyer, qui était évalué par le jury selon 4 critères : La qualité d'élocution, l'argumentation, le respect et l'illustration du sujet et du thème, la force de conviction et de persuasion.

La finale a eu lieu le vendredi 07 avril 2023 dans les salons d'honneur de la Préfecture, que Madame la Préfète avait bien voulu mettre à notre disposition et où elle nous a chaleureusement accueillis, en présence d'Olivier Dugrip, recteur de l'académie. C'est donc sous les ors de la République, cadre majestueux et solennel, que les 11 finalistes ont présenté leurs plaidoyers devant le jury : présidé par Alain Galliano, il était composé

de Thierry Saudejaud, proviseur honoraire, Isabelle Vauglin, astrophysicienne et présidente de la fondation Femmes et Sciences, Jean-Olivier Viout, procureur général honoraire, Jean-Jacques Rinck, avocat, Vincent Tuleu, Inspecteur d'Académie, le chef étoilé Christian Tetedoie, Irène Regaldies, lauréate 2022 et Imène Kheirdine, élève de terminale représentant le Conseil académique de la vie lycéenne.

Le jury a distingué pour ses trois prix et dans l'ordre :

Premier prix : Elio Fabbro, du lycée de Saint Just.

Prix d'encouragement : Swann Foix, du lycée Edouard Herriot, et Etienne Vergnette du lycée des Lazaristes.

Plus de 250 personnes assistaient à la finale de cette deuxième édition, qui fut un vrai succès. Elle fut accompagnée musicalement par les élèves de la section musique du lycée Saint-Exupéry, guidés par leur professeure Mathilde Auger, et dont la prestation fut très appréciée du public.

Michel Bastranta

Remise des diplômes de participation aux élèves du lycée Edouard Herriot de Lyon



Ce mardi 6 juin, les élèves du lycée Édouard Herriot de Lyon qui

ont participé à la phase finale du concours d'éloquence, ont reçu, des mains du secrétaire général de la section, Jean-Marie Boucly, leur attestation de participation à l'édition 2023.

Il est important que les élèves engagés dans ce travail depuis plusieurs mois soient également valorisés, même s'ils n'ont pas participé à la finale. Cette

attestation leur permettra de garder une trace de leur participation au projet organisé par la section SMLH du Rhône et de la métropole de Lyon. Elle peut aussi les aider lors de la constitution d'un dossier d'orientation, notamment dans le cadre de la procédure « parcours sup ».

La rédaction

LA VIE DE LA SECTION

Les Olympiades de la jeunesse 2024

Organisées par la société des membres de la Légion d'honneur (SMLH), en étroite collaboration avec les jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, les Olympiades de la jeunesse sont un événement national, qui a pour objectifs de diffuser les valeurs de solidarité, d'engagement, de dépassement de soi, de marquer les esprits de milliers de jeunes par des activités séduisantes et structurées, de brasser les cultures et les générations, de faire des jeunes les ambassadeurs de la SMLH dans leur environnement proche.

Le projet est organisé en deux temps : une compétition numérique qui dure quatre mois (entre janvier et mai) via une plateforme de jeu accessible en permanence sur internet, puis une compétition présentielle organisée sur une journée.

La première édition qui s'est tenue aux Invalides à Paris, en septembre 2021, a réuni 1000 jeunes. La SMLH section du Rhône et de la métropole de Lyon était représentée par deux équipes.

La prochaine édition des Olympiades de la jeunesse se tiendra à Paris au **stade Charlety le 26 mai 2024**. On attend la participation de 3000 jeunes.

Pour cette édition 2024, notre section a inscrit cinq équipes : deux équipes du lycée Japy, deux équipes du lycée Saint Louis/Saint Bruno, une équipe du lycée Louis Armand de Gleizé.

Chaque équipe sera accompagnée par des professeurs et des membres de la SMLH.

Retour sur l'édition 2021

Le 26 septembre 2021, en la Cour d'honneur de l'Hôtel national des Invalides à Paris, plus de 800 jeunes venant de toutes les régions de France mais aussi de l'étranger.

L'objectif de ces premières olympiades était de permettre à des jeunes volontaires sélectionnés par les différentes sections de la SMLH de mieux appréhender les valeurs de la République, tout en se mesurant par équipes lors de défis qui nécessitaient une approche collective basée sur l'engagement et la solidarité.

Placées sous le haut patronage du président de la République, cet

événement majeur a ouvert les cérémonies du Centenaire de la création de la société des membres de la Légion d'honneur.

Quatorze jeunes représentaient la section du Rhône et de la métropole de Lyon.

Fiers d'avoir été sélectionnés par leurs établissements scolaires (lycées généraux, professionnels et centres de formation d'apprentis), ils se sont mobilisés pour donner le meilleur d'eux-mêmes, remportant plusieurs premiers prix sur les différents stands animés par des partenaires fortement engagés autour des valeurs de solidarité et la

valorisation des métiers des services à la personne.

Ils ont écouté avec beaucoup d'émotion et de respect les témoignages de différents intervenants dont des blessés de guerre pour la France.

Ils sont rentrés dans leurs familles et ont repris le chemin de leurs établissements, impressionnés par la logistique mise en œuvre par le siège et notre section, mais aussi déterminés à poursuivre, pour plusieurs d'entre eux, leur engagement auprès de notre section.



LE PRIX DE L'APPRENTISSAGE

Les apprentis méritants mis à l'honneur



Les lauréats des prix SMLH et AMOPA réunis avec les présidents des associations

L'édition 2023 a vu notre section départementale et de la métropole de Lyon s'allier à celle de l'ordre des Palmes académiques pour le prix de l'apprentissage.

À la préfecture, le 11 octobre, parmi les 9 candidats sélectionnés par la section, ce sont trois d'entre eux qui, avec trois autres de l'AMOPA, ont reçu chacun médaille, diplôme et aide financière. Accueillis par la sous-préfète Emmanuelle Darbon, directrice de

cabinet, lauréats, enseignants et familles ont pu rencontrer divers membres des sections et leur président, en présence de Christophe Bernollin, président de la CMA, et de Nicolas Magnin, directeur académique adjoint. L'école des métiers SEPR s'est vue représentée par Moussa Kanté et Sara Perroud qui était aussi retenue par l'AMOPA, quant à la Maison familiale de métiers (MFR) de Saint-Martin-en-Haut, Nathan Dutilleul en a été notre troisième

lauréat. Si la section locale de l'AMOPA sélectionne principalement ses candidats au vu de leurs travaux, notre section le fait en donnant une priorité au parcours personnel des apprentis. Quoi qu'il en soit, cette édition répond bien à l'un de objectifs du projet «SMLH 2030», à savoir : aider notre jeunesse.

Michel Nielly

APPRENTISSAGE ET SOLIDARITÉ

Le prix « Cap Handicook » à Lyon

Le prix « Cap Handicook » a été créé en 2019 par L'ESAT Berthier de Paris. La section SMLH de Paris 17e a immédiatement accordé son parrainage à cette manifestation.

Cette compétition, qui réunit des équipes de 4 personnes marquées par un handicap, plus un accompagnateur, a pour objet de valoriser la meilleure cuisine (plats, préparation, service, propreté...). Ce concours qui se tenait exclusivement à Paris, s'est étendu, en 2023, à plusieurs

régions de France. Cette année, quatre régions ont été concernées avec des éliminatoires dans 4 villes : Paris, Chalon, Toulouse et Lyon.

A Lyon, le CFA du parc de Lacroix Laval à Marcy l'Etoile a été choisi comme lieu de rencontre le 13 novembre.

La section de la SMLH du Rhône et de la métropole de Lyon s'est associée à celle de Paris 17e pour remettre le prix de la solidarité et de l'entraide.

Alain Galliano, président de la section du Rhône et de la métropole de Lyon, ainsi que Serge Delaigue, président du comité 10 étaient présents.

L'équipe victorieuse est celle d'Auvergne (Etape Auvergne); elle participera à la finale qui aura lieu à Paris le 4 décembre 2024.

La rédaction



Remise du prix Cap Handicook



Les sponsors présents

PRIX DE LA SOLIDARITÉ

Organisation d'un prix de la solidarité en 2024

La section du Rhône et de la métropole de Lyon de la SMLH organisera en 2024 un prix de la solidarité qui remplacera le prix de la fraternité, organisé jusqu'à présent avec les autres ordres nationaux.

Pascale Romestaing en assure dès à présent le pilotage, en liaison avec Edith Boivin, notre référente à l'entraide et à la solidarité intergénérationnelle. Elle animera un groupe de pilotage chargé de prendre en charge l'ensemble des actions liées au projet.

Le prix de la solidarité ne

concernera donc que notre section et visera à récompenser un acte remarquable de solidarité réalisé par une personne physique ou une personne morale.

Nous avons vraiment besoin de l'aide de tous, présidents ou non, de comité, pour repérer, monter le dossier et mettre en valeur ces actes souvent pratiqués dans la discrétion.

Il est très important que chacun se mobilise pour la réussite de ce prix. Les présidents de comités et tous les sociétaires sont donc sollicités pour rechercher des candidats potentiels, personnes

physiques ou associations, ayant agi en promouvant l'honneur, la générosité et la solidarité envers des personnes en situation de détresse financière, morale ou médicale.

L'appel à candidatures est d'ores et déjà lancé auprès de tous les comités.

N'hésitez pas à proposer des candidatures, quel que soit la nature des gestes de solidarité.

Un jury, suivi d'une cérémonie de remise du prix, se réunira à l'automne 2024.

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE SECTION



L'assemblée annuelle de section, 2023 s'est tenue en préfecture du Rhône, le mercredi 3 mai 2023 à 16h30.

Après le discours d'accueil prononcé par la directrice de cabinet, Madame Emmanuelle DARMON, le président de la section ouvre l'assemblée annuelle 2023 en rendant hommage aux sociétaires disparus, nommant notamment celles et ceux qui nous ont quittés depuis janvier 2022.

Une minute de silence est observée à la mémoire des disparus. Il remercie ensuite la préfète de région, préfète du Rhône ainsi que les sociétaires présents et présente les excuses de celles et ceux qui n'ont pu assister à cette assemblée.

Au total, l'assemblée annuelle est constituée de 63 sociétaires présents auxquels il faut ajouter les 79 pouvoirs reçus, soit au total une participation de 142 personnes sur les 746 membres de la section, soit un taux de participation de 19 %.

Jean-Marie Boucly, le secrétaire général de la section a présenté le rapport d'activité avec une description détaillée de toutes actions effectuées par la section tout au long de l'année écoulée. Ensuite, notre trésorier Alain Roux, a présenté le bilan financier.

Le Président Galliano a poursuivi avec la présentation du rapport moral et détaillé les projets pour l'année en cours. Les 3 rapports ont été ensuite soumis au vote.

Les 3 rapports sont adoptés à l'unanimité sans réserve.

Parmi les points divers abordés, le président Galliano a rappelé la date de la prochaine assemblée générale de la SMLH aura lieu le 26 juin 2024 à Brest et souligne la richesse des publications effectuées par les sociétaires de la section. Il invite tous les sociétaires à faire remonter des propositions pour renforcer le rayonnement de l'Ordre.

Tous les sociétaires ont ensuite été invités à partager le verre de l'amitié offert par la préfecture du Rhône.

La rédaction

La prochaine assemblée annuelle de la section du Rhône et de la métropole de Lyon se tiendra en préfecture du Rhône **le jeudi 6 juin 2024 à 17 heures 30.**

Les convocations seront adressées aux sociétaires fin avril 2024.

A cette occasion, les bilans d'activités et financier portant sur l'année 2023 seront présentés et soumis au vote pour approbation.

Cette assemblée 2024 sera marquée également par le renouvellement des membres du bureau de section élus en juin 2021 et dont le mandat de 3 ans arrive à son terme.

Aussi convient-il, dès à présent, de sensibiliser l'ensemble des sociétaires

de la section à la question du renouvellement des membres, conformément aux statuts de notre société.

Un appel à candidature sur les fonctions de président (1), de vice-présidents (1 à 3), de secrétaire (1), éventuellement de secrétaire adjoint (1), de trésorier (1) et éventuellement de trésorier adjoint (1) sera adressé aux sociétaires à la **mi-mars 2024**, précisant les modalités pratiques de vote et le calendrier électoral.

La date limite de réception des candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae succinct, est fixée au **15 avril 2024.**

Le scrutin uninominal se déroulera lors de l'assemblée annuelle de la section

le **jeudi 6 juin 2024 à 17 heures 30** en préfecture du Rhône.

Les sociétaires qui ne pourront participer à cette assemblée électorale pourront donner pouvoir, selon les modalités décrites sur la convocation.

Il est rappelé que, pour être éligible et pour pouvoir participer au vote, il faut être à jour de sa cotisation **2024**, à payer - pour celles et ceux qui ne sont pas cotisants à vie ou en prélèvement automatique - avant **le 25 mai 2024.**

Le mandat du nouveau bureau élu à l'issue du scrutin portera sur la période de juin 2024 à juin 2027.

Jean-Marie Boucly
Le secrétaire général de la section

LES MOUVEMENTS DANS LA SECTION

Fin novembre 2023, la Section du Rhône et de la métropole de Lyon de la Société des membres de la Légion d'honneur comptait 737 adhérents, dont 647 légionnaires, 88 membres associés, 2 étrangers, 11 amis et 472 prospects (décorés mais non adhérents). La moyenne d'âge des adhérents est de 76,5 ans.

En 2023 nous dénombrons hélas 30 décès et 14 départs, pour 9 adhésions et 16 arrivées.

Il nous reste 471 prospects à convaincre de nous rejoindre !

Décès		A toutes les familles en deuil nous présentons nos plus sincères condoléances			
Monsieur Roger Jaccard	(C13)	Monsieur	Tony Tollet	(C10)	
Monsieur François Juillet	(C12)	Madame	Paulette Zinsch	(C05)	
Monsieur Paul Grospron	(C10)	Madame	Gisèle Cuzin	(C11)	
Monsieur Joseph Charret	(C13)	Madame	Simone Venet	(C15)	
Monsieur Michel Dubie	(C17)	Monsieur	Gérard Budin	(C15)	
Madame Jacqueline Cerny	(C03)	Monsieur	Alexandre Begon	(C12)	
Monsieur Daniel Bonnet	(C02)	Médecin général	Jean d'Olier	(C06)	
Monsieur Guy Perot	(C17)	Monsieur	Louis Murard	(C12)	
Madame Simone Reymond Chappe	(C03)	Monsieur	Jean Claude Hermann	(C02)	
Madame Aline Pascal	(C10)	Madame	Hélène Breguet	(C16)	
Madame Simone Charret	(C13)	Lieutenant-Colonel	Jean-Pierre Bassino	(C11)	
Madame Marie France Bayle	(C17)	Général	Martial Paret	(C06)	
Monsieur Edmond Gourdol	(C03)	Colonel	Daniel Foillard	(C16)	
Monsieur Charles Flamand	(C11)	Madame	Lucienne Fournier	(C05)	
Monsieur Jean Pierre Ebert	(C13)	Monsieur	François Turcas	(C10)	

Départs					
Madame Valérie Lochen	(C02)	Monsieur	Frédéric Baran	(C10)	
Général Hervé Rameau	(C13)	Monsieur	Franck Richard	(C02)	
Madame Simone André	(C11)	Monsieur	Kevin Clermont	(C10)	
Monsieur Robert Dupuis	(C07)	Lieutenant Colonel	Philippe Mordin	(C12)	
Monsieur Olivier Pech	(C02)	Madame	Laurence Balas	(C06)	
Monsieur Thierry Etienne	(C13)	Madame	Chantal Truillot-Barsoum	(C06)	
Monsieur Christophe Allain	(C07)	Monsieur	Alain Schimel	(C09)	

Adhésions					
Monsieur Hervé Cozette	(C06)	Colonelle	Sylvia Saint Cierge	(C02)	
Madame Martine Mornex	(C06)	Monsieur	Jean-Luc Rolland	(C12)	
Madame Christine Tomatis	(C16)	Monsieur	Didier Lacroix	(C06)	
Monsieur Michel Foucher	(C09)	Monsieur	Patrick Combemale	(C03)	
Monsieur Vincent Gomez	(C10)	Monsieur	Jean-François Richard	(C03)	

Arrivées					
Général Jean Weller	(C06)	Monsieur	Philippe Creuset	(C06)	
Madame Christine Tomatis	(C16)	Monsieur	Frédéric Copin	(C13)	
Monsieur Olivier Dugrip	(C06)	Monsieur	Didier Lacroix	(C06)	
Monsieur Michel Foucher	(C09)	Monsieur	Jean-Luc Rolland	(C12)	
Monsieur Benoit Vinneman	(C13)	Général	Gilles Darricau	(C06)	
Madame Jeannine Farge	(C11)	Madame	Marose Laporte	(C10)	
Madame Vanina Nicoli	(C02)	Monsieur	Jean-François Richard	(C03)	
Madame Fabienne Buccio	(C06)	Monsieur	Cédric Mermet	(C02)	
Monsieur Vincent Gomez	(C10)				

IN MEMORIAM

Hommage au Lieutenant-Colonel Jean-Pierre Bassino



Jean-Pierre Bassino

sélectionné pour suivre une formation accélérée à l'École militaire de Saint Maixent et a été immédiatement affecté à sa sortie de l'École comme lieutenant des commandos de chasse dans les montagnes du sud de l'Oranie.

Il a alors connu l'expérience violente mais exaltante de jeune chef à la tête d'une petite unité toujours en mouvement devant prendre quotidiennement des décisions qui engageaient la vie de ses hommes et la sienne.

Blessé à plusieurs reprises, avec des séquelles qui se sont manifestées quelques années plus tard, il a été reçu la croix de la valeur militaire et a été nommé chevalier de la légion d'honneur.

Pendant la deuxième partie de son service en Algérie, il a été affecté dans une autre unité où sa mission relevait principalement d'une activité d'analyse dans laquelle sa formation scientifique lui a été précieuse.

Revenu à la vie civile, il a poursuivi une activité professionnelle dans le domaine de la recherche appliqué en arboriculture et viticulture, contribuant à élaborer des protocoles visant à maximiser l'action bénéfique de certains insectes afin de minimiser

l'utilisation de pesticides. Il a ensuite, à la fin de sa carrière, participé au sein du ministère de la recherche à la sélection, le suivi et l'évaluation de programmes de recherche.

En parallèle, il est toujours resté en contact avec ses frères d'armes et a servi de longues années comme réserviste dans une unité de chasseurs alpins dans laquelle il a effectué des séjours réguliers et où il a été promu jusqu'au grade de lieutenant-colonel.

Le Général Josz, qui a été son supérieur hiérarchique en Algérie, a transmis ce message qui a été lu lors de ses obsèques.

«Jean-Pierre, la Guerre d'Algérie m'a permis de partager avec toi des liens d'amitiés particulièrement solides et connaissant en toi l'homme et le chef aux qualités exceptionnelles de courage et d'autorité en toutes circonstances. Tu emportes avec toi un passé dont tes enfants peuvent être fiers. Avec nos compagnons de combat, vas trouver un repos bien mérité. Prépare-nous une place».

A bientôt. Bernard

Jean-Pierre a eu une enfance heureuse, bien que dans des conditions difficiles. Il a pris conscience très jeune comme enfant de chœur que nous étions poussière et que nous retournerions à la poussière.

Dès son plus jeune âge, il a également été fasciné par la biologie et les mystères de la vie et de la mort. Cela l'a conduit à étudier l'agronomie à l'École technique d'Outre-Mer du Havre, puis à poursuivre des recherches au jardin d'agronomie tropicale de Nogent sur Marne avec une spécialisation en entomologie.

Ayant été appelé à servir en Algérie, comme la plupart de ceux de sa génération, il a été

IN MEMORIAM



Jean-Claude Hermann

Jean-Claude Hermann a exercé durant de longues années la fonction de trésorier au sein du bureau de notre section avec une extrême compétence et un entier dévouement.

Lyonnais, ayant toujours habité le quartier d'Ainay (dans le 2^e arrondissement de Lyon), auquel il était très attaché, il fit ses études chez les Jésuites, au lycée Saint-Marc de la rue Sainte-Hélène.

Après des études supérieures scientifiques, il devint expert-comptable et commissaire aux comptes, à la suite de son père, métier qu'il exerça.

Parallèlement, il fut admis à l'école militaire d'infanterie de Cherchell en Algérie. Il participa ensuite, en tant qu'officier de réserve, à la guerre d'Algérie. Il y fut cité, avec attribution de la Croix de la Valeur militaire. Il poursuivit un parcours d'officier de réserve jusqu'au grade de Lieutenant-colonel. Il commanda en second le 299^e Régiment d'infanterie (Régiment dérivé du 99^e Régiment d'infanterie "Royal deux-Ponts" stationné à Sathonay-Camp). Il fut aussi membre de l'amicale du 299, dont il fut le

trésorier.

Jean-Claude Hermann était justement fier de son parcours militaire, qu'il évoquait volontiers. Il était membre de nombreuses associations patriotiques. Outre son appartenance active à la SMLH il était membre des DPLV. Dans ses dernières années, il développa une intense passion pour le Bridge qu'il pratiquait assidûment, y compris à la faveur de tournois de haut niveau.

Nous lui exprimons notre plus vive gratitude pour son action généreuse. Nous ne l'oublions pas.

Gérard Bizet



Lucienne Fournier

Voici ce que Pierre Chaverot, alors président du comité 5 avait écrit le 25 avril 2012 :

A l'issue de l'Assemblée Générale, Madame Lucette LACOUTURE a remis les insignes d'Officier de l'Ordre National du Mérite à Lucienne FOURNIER, Vice Présidente du Comité du 5^e arrondissement

Lors d'une carrière exemplaire dans l'administration des PTT puisqu'elle a gravi tous les échelons d'aide-receveuse au poste éminent de Chef de Centre Hors-Classe en fin de carrière responsable de 900 employés, Lucienne FOURNIER a consacré sa vie aux autres, notamment dans l'Association « TOURISME et CULTURE ».

Elle démontre le même dévouement au sein de la Société des Membres de la Légion d'honneur, puisqu'en tant que Vice-Présidente du Comité 05 de la Section du Rhône, elle a la responsabilité de l'ENTRAIDE et participe très activement aux opérations d'éducation au Civisme.

Toute l'assistance a exprimé sa reconnaissance à Madame FOURNIER en la félicitant chaleureusement autour d'une collation qu'elle avait organisée.

Pierre Chaverot

LA VIE DE LA SECTION

Distinctions

Madame Michèle Daclin, une sociétaire distinguée par le ministère de la Culture

Chevalier de la Légion d'honneur et sociétaire de la section du Rhône, Michèle Daclin a été faite chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres, ce jeudi 11 mai à Lyon, dans les salons de l'Hôtel de Ville. Son parcours mérite d'être connu, son humilité dût-elle en souffrir...

Diplômée de Sciences-Po Lyon et docteur en droit, après 3 années chez Berliet, elle suit son patron dans la banque où les ressources humaines et la communication juridique vont la faire découvrir comme quelqu'un de fidèle et dont les compétences amènent

modernisation et innovation. Les premières lois sur le mécénat apparaissant au début des années 70 et le bouillonnement culturel lyonnais de l'époque vont l'amener à pratiquer le mécénat culturel, notamment au profit de l'art contemporain. Elle participe ainsi à la création de Grame (générateur des ressources et d'activités musicales exploratoires) dont elle deviendra présidente. La Biennale, l'Institution d'art contemporain et la danse lui doivent une présence active et généreuse, notamment comme trésorière et juriste. Son parrain, François Bordry, ancien

président de la Biennale, a tenu à mettre en évidence le rôle des bénévoles qui ont souvent peu de visibilité mais qui sans leur engagement, les objectifs des Institutions où ils œuvrent ne seraient pas atteints. Pour cette amoureuxse de musique et d'opéra, son dévouement à la cause artistique, son énergie, son sens de l'humanité et sa bienveillance ont apporté à cette ancien membre du Ceser (conseil économique et social régional) la reconnaissance de ses pairs et du ministère de la Culture.

Michel Nielly



LA VIE DE LA SECTION

Distinctions

Un 3^e Grand Officier à la section du Rhône et de la métropole de Lyon



Né à Lyon (7^{ème}) en 1928 et récemment revenu habiter dans le secteur, notre nouveau sociétaire Jean Weller, général (2^{ème} section) de l'armée de Terre, vient de se voir attribuer les insignes de sa dignité par le général d'armée (2s)

Jean-Pierre Bosser, ancien chef d'état-major de l'armée de Terre et actuel directeur général de la Fondation Mérieux et membre de la section. Invité par le gouverneur militaire de Lyon, le général de corps d'armée Gilles Darricau à venir se les faire remettre en son hôtel de l'avenue Foch, c'est en présence des porte-drapeaux de la section et de l'association des anciens combattants de Villemaussou (Aude) que sa famille et ses amis ont pu entourer le nouveau dignitaire, ce samedi 25 février. De caractère affirmé, ayant le sens de l'engagement,

cultivant les mots ténacité, respect, simplicité et humour, il est affecté successivement au Maroc, en Indochine où il fut deux fois blessé, en Algérie, dans les forces françaises en Allemagne, à l'école de Coëtquidan, à Dijon, à Montpellier et au secrétariat d'État en charge des rapatriés où lui seront attribuées ses deux étoiles en 1984, un an avant sa demande à quitter le service plus tôt que prévu.

Michel Nielly

Remise des insignes de chevalier de la Légion d'honneur à madame Claire MONTHIOUX



Claire Monthoux et Alain Galliano

Le 2 février 2023, le président de notre section, Alain GALLIANO, a remis, dans les salons de la mairie du 6^e, les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à madame Claire Monthoux.

Mariée et mère de deux enfants, Claire est née le 25 octobre 1971 dans le 6^e arrondissement de Lyon.

Diplômée de l'Institut de formation des cadres de santé, elle a travaillé à l'hôpital Charial à Francheville.

En février 2021, cet hôpital a été confronté à une pandémie sans précédent avec la covid et a dû faire face au premier cluster de Lyon. La principale action de Claire a alors été de coordonner l'ouverture d'une unité post covid de 15 lits qui a été ouverte dans les locaux d'un ancien service de soin inoccupé depuis 7 ans et entièrement vidé.

Dans une temporalité de 8 jours, et grâce à la collaboration de chaque protagoniste dans son domaine d'expertise, les locaux ont été remis en ordre de fonctionnement.

Son rôle a été d'évaluer les besoins en termes d'équipements, de coordonner le travail de chaque intervenant et ensuite de manager une équipe nouvelle venant d'horizons différents.

Avec son équipe, elle a dépensé son énergie pour permettre un lien quasi permanent avec les équipes de soin de jour et de nuit, les équipes techniques, les familles et les résidents en assurant une présence journalière, dimanches inclus.

C'est cette expérience riche de solidarité qui lui a valu cette haute distinction

Nos sociétaires ont du talent

Les défis solidaires d'Henry Bizot, expéditions et explorations en haute montagne

Le Colonel (er) Henry Bizot, sociétaire du Comité « Lyon Rive-gauche », monte régulièrement des séances bénévoles, au cours desquelles il présente des films qu'il réalise sur ses expéditions/ explorations en haute montagne dans des coins reculés et peu explorés de la planète, et qui sont au profit intégral de projets caritatifs qu'il choisit.

À savoir : l'entrée est libre et la totalité des dons, sont recueillis directement par l'association, après la séance, dans le hall de sortie, et reversées à un projet précis de l'association. Il organise personnellement la séance, la réalise, et prend en charge la totalité des frais d'organisation.

Samedi 3 février 2024 de 14h45 à 16H30, au Forum des Images, 2 rue du Cinéma, Paris 1er, Henry Bizot, présentera au profit de la Ligue contre le cancer, les films réalisés à la suite de deux de ses expéditions dans la chaîne Trans Alaï, située en Asie Centrale, dans le massif du Pamir, au Kirghizstan,

Dans cette terre des nomades kirghizes, des aventures exploratoires extraordinaires, au sein de deux vallées quasi *incognita*, aux paysages différents et chacun inoubliables, qui regorgent de sommets et d'itinéraires vierges.

Explorations dans la chaîne Trans Alaï, zone Est, en 2014.

En 2014, une petite équipe franco-russo-kirghize part tenter les ascensions de sommets vierges, au sein d'une vallée reculée et peu explorée, appelée Kischkesuu, de la chaîne Trans Alaï dans le Pamir, à la frontière entre le Kirghizstan et le Tadjikistan. Une extraordinaire aventure humaine au pays des nomades kirghizes.

Explorations dans la chaîne Trans Alaï, zone Ouest en 2019

Dans une vallée isolée et oubliée de la chaîne Trans Alaï, appelée Bel Uluu, une petite équipe part, en 2019, à la découverte d'un glacier, pas d'exploration préalable connue, afin d'y tenter, si les conditions glaciaires le

permettent, au moins une ascension vierge. Une aventure remplie d'incertitudes, au sein de paysages magnifiques et grandioses.

Les films présentés seront :

- « **Déroulement d'une expédition en haute montagne** », d'une durée de 12 minutes, réalisé en 2021,
- « **La voie Espérance** » d'une durée de 42 minutes réalisé en 2022.
- « **Le pic Véronique - La voie des 6 frères** » d'une durée de 40 minutes, réalisé en 2023



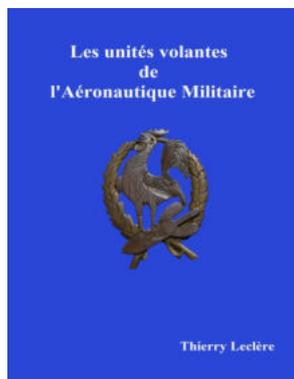
Henry Bizot

Pour plus d'informations, flashez le QR code



Nos sociétaires ont du talent

Les unités volantes de l'aéronautique militaire – Naissance des insignes militaires par Thierry Leclère, président du comité 11 - Sud, Sud-Ouest de Lyon



Lors de la 1^{re} Guerre mondiale, la création des escadrilles a donné naissance à une symbolique riche et variée. Les mécaniciens ont créé de petits objets qui vont vite devenir le ciment de l'esprit de corps de ces unités. Les insignes étaient nés.

Cet ouvrage qui est avant tout un livre de photos, vise à donner aux collectionneurs et aux fans de l'aviation, les images d'une petite partie des insignes existants ou ayant existé des origines à nos jours. Il n'a pas la prétention de tous les représenter mais devrait aider les passionnés dans leurs recherches.

Ce livre qui présente 2700 insignes dont 1400 escadrilles ainsi qu'une galerie de photos d'équipages

et d'avions portant les insignes d'escadrilles les moins courantes est ma contribution à la préservation des traditions et au devoir de mémoire.

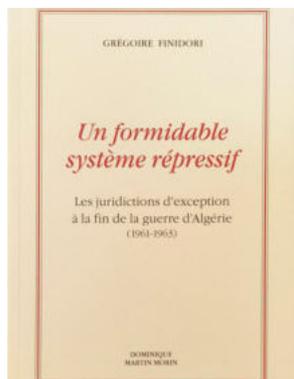
Ce livre, disponible en décembre, est perfectible et ne demande qu'à être amélioré par vos retours à l'adresse : lesunitivolantes@gmail.com.

Je souhaite que vous éprouviez beaucoup de plaisir à le parcourir.



Thierry Leclère

Un formidable système répressif, les juridictions d'exception à la fin de la guerre d'Algérie (1961-1963) par Grégoire Finidori du comité 16 - Villefranche et Beaujolais.



Conseiller honoraire à la Cour de cassation, Grégoire Finidori, jeune adolescent, avait suivi les procès de la fin de la guerre d'Algérie. Licencié en droit, titulaire du certificat d'aptitude à la profession d'avocat, l'auteur est entré en 1972, après un service militaire en qualité d'officier de réserve en Allemagne, à l'École

nationale de la magistrature (ENM). Il a exercé ses fonctions au parquet puis au siège, et enfin à la chambre criminelle de la Cour de cassation de 2008 à 2016. Chevalier de la Légion d'honneur, l'auteur a été, de 2013 à 2019, membre du collège de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique.

En étudiant les grands procès de la fin de l'Algérie française, on découvre ce que le procureur général Antonin Besson, qui avait requis dans l'affaire Challe et Zeller, a appelé, dans son ouvrage *Le Mythe de la justice*, « le dessous des cartes ». Celui-ci ne manque pas d'intérêt, Grégoire Finidori le montre dans ce livre.

L'auteur retrace d'abord le contexte historique, la fin de la IV^e République, puis le retour au pouvoir du général de Gaulle. Il explique comment le revirement de la politique algérienne du chef de l'État va susciter une série de crises conduisant, à partir de 1961, à la création de juridictions de pure circonstance : Haut Tribunal militaire, « petit » tribunal militaire, tribunal de l'ordre public et Cour militaire de justice.

L'auteur fait revivre certaines figures de cette époque (Challe et Zeller, Jouhaud, Salan, Bastien-Thiry...).

Il porte un regard professionnel sur ces juridictions et sur la façon dont ces affaires ont été jugées.

Dominique Martin Morin



Grégoire Finidori

LA VIE DE LA SECTION

Délocalisation de trois réunions de section



La Première réunion a été organisée par le comité 16, Villefranche-Beaujolais le jeudi 12 janvier 2023 à Villefranche sur Saône.

A l'occasion de cette réunion, le président Galliano a remis son diplôme de président honoraire de comité au MGI (2s) Claude Kalfon pour les douze ans de présidence du comité 16 Villefranche-Beaujolais.

S'en est suivi un bilan des activités 2022 et des projets pour 2023 présenté par notre secrétaire Jean-Marie Boucly. La réunion s'est terminée par un tour de table, au cours duquel chacun a pu s'exprimer.

Cette matinée s'est terminée autour d'une belle table dressée par notre hôte : L'hostellerie de « La ferme du poulet ».



La deuxième réunion, organisée par le comité 10, Nord-Ouest de Lyon s'est déroulée dans les locaux du Centre Culturel d'Écully le 29 juin 2023.

Après un accueil par Serge Delaigue, président de ce comité, ont été abordés les sujets de l'assemblée générale, des prix de l'apprentissage et de la fraternité.

La sortie culturelle en Chartreuse du 13 juin a été commentée tandis que celle de Vienne à venir a fait l'objet d'une information. La réunion a été clôturée par l'intervention de M. Sébastien Michel, maire d'Écully.

Un apéritif et un déjeuner en commun au restaurant « La Maison d'Anthouard » ont permis d'apporter une forte touche de convivialité à cette rencontre.



La troisième réunion, organisée par le comité 2 «Cœur de Lyon LH» s'est déroulée intramuros, à la mairie du 4^e. Jacqueline de Chiffreville a présenté le comité dont

elle assure la présidence par intérim.

Différents sujets ont été abordés, les activités culturelles par Michel Nielly, le prix de l'apprentissage par Alain Galliano et Pascale Romestaing, le prix de l'éloquence qui ne sera pas reconduit en 2024, le prix de la solidarité à venir, les Olympiades de la jeunesse projet phare de la SMLH pour 2024.

Un apéritif offert par la mairie du 4^e a clôturé cette réunion, ce fut l'occasion de saluer le départ de la présidence du comité 13 de Paul Laffly. Un repas au restaurant « Le Plato » a permis de reprendre des forces avant de nous séparer.

LA VIE DE LA SECTION

Le 13 juin - Sortie en Chartreuse - Du spiritueux au spirituel



Le spiritueux

À quelque 100 km de Lyon vers l'est-sud-est, qui dit spiritueux et spirituel pense aussitôt - et avec raison - à la Grande Chartreuse.

Ce mardi 13 juin, 36 Légionnaires et amis de la section du Rhône et Métropole de Lyon, s'y sont retrouvés pour vivre à l'heure des Chartreux...

Dès 8 h à la découverte du foudre 147 des caves de Voiron, prévue à l'office de Tierce lors d'une visite privée, où l'accueil fut empreint de convivialité et de générosité, rien n'a échappé aux rhodaniens.

Histoire de la petite ville où l'on a signalé les 300 ans des tissages Denantes et son appartenance à la 7^e cohorte de la Légion d'honneur, il y plus de 200 ans. Histoire du breuvage des pères Chartreux grâce à un récent administrateur de la C^{ie} Française Grande Chartreuse.



Le spirituel

Description d'un paysage des Préalpes du Dauphiné avec son calcaire urgonien et ses sangles, banquettes gazonnées suspendues sur les monts de 2 000 m.

Bref des informations nécessaires - malgré une sono défaillante - pour mieux apprécier in situ les explications de 2 guides top niveau, circuler entre les tonneaux et déguster facilement la reine des liqueurs (la jaune) et peut-être un moins la plus forte (la verte).

A sonné alors l'office de Sexte, celui où il nous fallait, après 40 minutes de pentes de 10 à 15% et d'étroits tunnels, saisir à la Correrie nos paniers-repas avant que ne sonne l'office des nones.

Là encore, les 2 groupes SMLH ont apprécié la qualité des guides du musée cartusien. Un véritable voyage au sein des 200 chartreuses du monde et une belle

mise en rapport avec le quotidien de ces religieux ayant choisi la vie en « ermitage ».

Enfin, pour être à l'heure à l'Angélus (il ne s'agit pas ici du paquet de tisane offert) et à l'office des Complies prévus à Lyon, à 18 h 45, retour en car où de nombreux échanges ont eu lieu, tous teintés de convivialité et d'amitié, traduisant parfaitement que Grande Chartreuse rimait avec Section Heureuse.

Michel Nielly

Et pour compléter la visite, voici deux sites internet intéressants:

- Les moines Chartreux : <https://chartreux.org/moines/histoire/>

- L'histoire de la liqueur : <https://www.chartreuse.fr/histoire/>

LA VIE DE LA SECTION

Le 3 octobre - Visite de Vienne (38)

Aux portes de Lyon, à 19 ou 34 minutes en TER, Vienne se pare du label ville d'Art et d'Histoire. Impossible donc d'empêcher notre section de la SMLH d'aller vérifier le pourquoi et le comment de ce label. Chose faite le mardi 3 octobre 2023, par 19 de ses membres accompagnés de leur conjoint(e) et d'amis de la LH.

450 ans avant J.C, les Celtes s'installent dans la Gaule, or Vienne en Celte signifie « bourgade au bord de l'eau ».

En 51 avant J.C, les Romains occupent toute la Gaule, sauf à l'ouest avec Astérix et Obélix... Dès le 2e siècle, la chrétienté y est présente et les évêques deviennent les suzerains de la cité. La soumission à l'autorité royale, en 1460, annonce son déclin, malgré un sursaut avec l'industrie florissante du textile ces deux derniers siècles. Aujourd'hui, place au patrimoine, à la culture et au

festival de jazz, né en 1981.

Au coin du jardin du 8 mai 1945, 3 wagonnets du City Tram privatisés pour la circonstance attendaient notre groupe, sous un soleil post-été.

Via la montée Saint-Marcel et le théâtre romain de 11 000 places, en se faulant dans des rues plus qu'étroites, le petit train a atteint le belvédère du mont Pipet. Belle vue de l'ensemble de la ville et du théâtre, puis visite de la chapelle construite en l'honneur de Notre-Dame de la Salette. Descente pour découvrir la vieille ville avec l'ancienne cathédrale, la façade Renaissance de la rue des Orfèvres, la place du Pilon avec sa maison en pans de bois du XV^e, le temple d'Auguste et de Livie, le cloître Saint-André-le-Bas, avant de filer plein sud vers la Pyramide, autrefois dans un cirque de 15 000 places et aujourd'hui connue des gastronomes, grâce au chef 3

étoiles Fernand Point dont une plaque de rue à son nom porte notre ruban rouge ! Un beau clin d'œil final à notre escapade d'une heure qui voit notre conducteur, Franck, dépasser l'arrêt pour nous déposer au pied du restaurant « Une fille en cuisine », au bord de l'ancienne cathédrale.

Kir du Beaujolais alors que nous sommes en Isère, repas 3 plats faits maison, vin et café, le tout servi par une équipe de femmes toutes souriantes. Bref, près de deux heures de chaude et réelle convivialité avec un ban bourguignon, lancé par notre président pour saluer la qualité des mets et l'excellent accueil des « filles ».

14 heures ? Fin de séance organisée et place à la liberté pour rentrer chez soi ou poursuivre les visites locales.

Michel Nielly



Pour compléter cet article, Jean Pierre Pinaton, vous propose d'en savoir plus en flashant le QR code ci-dessous. Vous pourrez ainsi accéder à des documents sur l'ancienne cathédrale Saint-Maurice, l'histoire de Saint-André-le-Bas, l'ancrage du Plan Géométral de la ville de Vienne ancienne et moderne de Pierre SCHNEIDER et visionner un diaporama sur ce voyage.



LA VIE DE LA SECTION

Conférence « LA GUERRE D'UKRAINE : ENJEUX NATIONAUX ET EUROPEENS »

présentée le 22 novembre 2022 par Michel Foucher*

L'agression militaire et informationnelle de la Russie contre l'Ukraine le 24 février 2022 est la suite logique de l'annexion de la Crimée en 2014 et de l'occupation des parties orientales des deux oblasts du Donbass. Cet acte de guerre procède, entre autres facteurs, de l'incapacité des élites russes à comprendre et à endosser les raisons internes de l'effondrement de 1991, bien vite attribué, pour l'usage interne, à une conspiration occidentale, responsable de tous les maux de la terre.

Le discours du Kremlin pour justifier son « opération militaire spéciale » en Ukraine a d'ailleurs varié : au début, il s'agissait de « dénazifier » l'Ukraine, le terme de « nazi » servant à disqualifier tout aspirant à la liberté et à la souveraineté nationale; désormais, et ce sera l'un des thèmes centraux de la prochaine élection présidentielle de 2024 en Russie, la guerre est présentée comme un conflit avec les Etats-Unis et « l'Occident collectif »; les Ukrainiens ne seraient que les « marionnettistes d'un maître situé outre-mer » (sic), discours de guerre froide destiné au public russe. Le droit des Ukrainiens à une existence propre et la réalité

de leur sentiment national est une fois de plus dénié.

Cette agression a surpris tous ceux qui ne prenaient pas les déclarations récurrentes du Kremlin au sérieux, alors que les Polonais, les Baltes et les Finlandais, frontaliers de la Fédération de Russie et instruits par l'histoire, étaient sur leur garde. Mais ils n'étaient écoutés ni à Berlin et ni à Paris. Pourtant, le président russe s'était, dès son accès au pouvoir suprême, en 2000, donné comme double objectif de rétablir le statut international de la Russie et de reconstruire la Grande Russie, comme il l'a confié en 2002 au président polonais Alexandre Kwasniewski. L'ambition néo-impériale était affichée, laquelle ne pouvait être atteinte que par la soumission de l'Ukraine, dont Poutine disait à Georges Bush, en 2004, que ce n'était même pas un pays, thèse confirmée par son texte de juillet 2021 sur l'unité historique des Russes et des Ukrainiens.

Face à ce révisionnisme, les Ukrainiens avaient approfondi leur conscience nationale, selon une trajectoire multiséculaire en Europe, celle de l'affirmation nationale face aux empires et aux

États-nations rivaux: une nation certaine de ses valeurs et un État s'efforçant de se mettre aux normes européennes. L'entrée dans le processus formel d'adhésion à l'Union européenne, actée sous conditions (état de droit, séparation des pouvoirs, lutte contre la corruption), au Conseil européen des 14-15 décembre 2023, après l'avis favorable de la Commission européenne (8 novembre 2023), offre une raison supplémentaire de résister à l'agression et fait de la guerre en Ukraine un enjeu européen collectif. C'est la première fois que la construction européenne se réalise dans un tel contexte. Aux hésitants et aux sceptiques, suggérons-leur de réfléchir aux conséquences désastreuses, pour les Ukrainiens et pour nous, d'une victoire du Kremlin. Le soutien européen, politique, économique et militaire, reste donc crucial. Le temps d'une négociation n'est pas venu, qui, vue de Moscou, ne serait qu'une reddition. Et les historiens savent bien qu'il est bien rare qu'un conflit se termine autour d'une table de négociation, contrairement à la doxa.

Michel Foucher

***Michel Foucher**, Géographe et diplomate. Il a été ambassadeur de France en Lettonie (2002-2006). Derniers ouvrages parus : *Arpenter le monde, mémoires d'un géographe politique* (Robert Laffont, 2021), *Ukraine Russie, la carte mentale du duel*, Tract n°39, Gallimard, mai 2022 (5^e édition avec une préface inédite, novembre 2023); *Ukraine, une guerre coloniale en Europe*, L'Aube, septembre 2022. Voir également ses publications sur le site du Grand Continent (ENS Paris).



LA VIE DES COMITÉS

Action inter-comités Lyon-Ouest, Tarare et Villefranche-sur-Saône - Beaujolais

La SMLH au lycée François Mansart de Thizy-les-Bourgs



Les élèves du Lycée François Mansard avec les enseignants et les membres de la SMLH

Cette action inter-comités a été réalisée à l'initiative du Comité Lyon-Ouest, en concertation avec le comité 16 de Villefranche-Beaujolais et le Comité 15 de Tarare.

Madame Hours Gailleton proviseure du lycée François Mansard, en présence des enseignants, a organisé une rencontre/échange entre des représentantes du monde de l'entreprise et une cinquantaine d'élèves de 1ère et terminale en Sciences Technologie, Management et Gestion.

Après présentation de la Société des membres de la Légion d'honneur, Madame Sylvie Guinard (Présidente de l'entreprise Thimonnier) et Madame Andrée France Contet (Entreprise de maçonnerie), toutes deux vice-présidentes du Comité Villefranche-Beaujolais, ont témoigné de leur expérience et transmis des messages forts : « Il faut oser se lancer et surtout persévérer, ne pas baisser les bras à la 1ère difficulté mais chercher des solutions pour la surmonter ou la

contourner ... » ont-elles dit, en insistant sur la prise d'initiative.

Cette rencontre a suscité beaucoup de questions de la part des élèves qui ont apprécié le « discours très positif et encourageant » porté par les intervenantes.

Nous remercions sincèrement Mmes Contet et Guinard pour leur implication.

Jean Lautrey et Pierre Dargère
du Comité Lyon-Ouest.

André Clert du Comité de Tarare

LA VIE DES COMITÉS

Comité Cœur de Lyon LH

Assemblée annuelle du comité le 7 janvier 2023



En ce 7 janvier 2023, dans la salle "Sala" mise à disposition par monsieur le maire du 2^e, s'est tenue notre Assemblée Annuelle de Comité en présence du président de section Alain Galliano et du secrétaire général, Jean-Marie Boucly.

Ce fut un plaisir parfaitement partagé de vivre cette rencontre annuelle, avec les participants présents qui ont pris la parole pour apporter leurs témoignages sur quelques actions de notre société :

(Cérémonie de naturalisation en préfecture, l'entraide, l'Avenir Ensemble, Tim et Colette, l'aide et l'accompagnement que nous souhaitons apporter et que nous devons à notre jeunesse française, jeunesse qui doit assurer notre relève, dans ce monde qui semble de plus en plus instable.)

Quel que soit le niveau d'engagement de cette jeunesse dans l'apprentissage ou dans de longues études supérieures, chaque citoyen a et aura un rôle à

jouer dans notre pays...

Le compte-rendu complet dans lequel sont décrites les diverses actions de la section du Rhône, de notre comité "cœur de Lyon LH" et du siège de la SMLH, a été transmis à tous les membres du comité..

Merci à tous pour votre contribution.

Yves Janin, Président du Comité Cœur de Lyon LH

Assemblée électorale du 22 novembre 2023

Le comité « Cœur de Lyon L.H. », qui regroupe les sociétaires des 1^{er}, 2^e et 4^e arrondissements de Lyon, s'est tenue le lundi 20 novembre 2023 en la salle du Conseil de la mairie du 4^e arrondissement en présence de Monsieur Alain Galliano, président de la section du Rhône et de la Métropole de Lyon. Il était nécessaire de procéder à la nomination d'un nouveau président de comité suite au

départ d'Yves Janin, président sortant, ainsi que de renouveler les membres du bureau. Outre les membres du comité, Monsieur Pierre Dargère, président du comité « Lyon-Ouest », Monsieur Pierre Antonini, président du comité « Lyon Rive Gauche » et Monsieur Thierry Nollet, président du comité de Villeurbanne étaient présents. Monsieur Rémi Zinck, maire du 4^e arrondissement, a tout d'abord souhaité la bienvenue aux

membres de l'assemblée. Il a souligné le rôle fédérateur tenu par le premier Ordre national dans une société trop souvent fracturée. Monsieur le président Galliano a ensuite appelé l'attention sur deux activités majeures de la section : le voyage des 13 et 14 mai prochains à la Grotte Chauvet et à l'abbatiale de Cruas organisé par le Général Michel Nielly :

LA VIE DES COMITÉS

Comité Cœur de Lyon LH

Assemblée électorale du 22 novembre 2023 (suite)

il est essentiel que les inscriptions soient faites rapidement, afin que nous puissions bénéficier des meilleures conditions tarifaires. Mais aussi la participation de la section aux prochaines « Olympiades de la Jeunesse », activité nationale de la SMLH qui se déroulera fin mai 2024 à Paris, notre section ayant sans doute la plus forte participation avec cinq équipes engagées.

Le bureau de vote constitué du Général Philippe Desrousseaux de Medrano, président, du Général de Corps d'armée Gilles Barrié, assesseur, et de Gérard Bizet secrétaire honoraire de la section,

assesseur, a alors procédé aux opérations de vote. Suite à l'appel aux candidatures, Madame Jacqueline de Chiffreville, vice-présidente ayant assuré l'intérim de la présidence, s'était portée candidate au poste de présidente. Madame Alice Rozié, sous-préfète honoraire, à celui de vice-présidente et Madame Michèle Gonon à la fonction de trésorière.

Les trois candidates ont été élues à l'unanimité des sociétaires du comité présents ou représentés.

Après les félicitations d'usage, Madame de Chiffreville a présenté les grandes tendances de son action : s'appuyer sur l'expertise diversifiée des sociétaires afin

d'organiser des activités de qualité (conférences...). Mais aussi poursuivre le développement d'actions vers la Jeunesse et entretenir les liens cordiaux entre les membres, avec le souci des plus âgés ou isolés, notamment par la poursuite de réunions informelles dans un lieu convivial, formule facilitant de riches et fructueux échanges.

L'assemblée s'est achevée par le verre de l'amitié, offert ainsi que le café par la mairie du 4^e arrondissement, avant de rejoindre un restaurant voisin pour un déjeuner convivial.

Gérard Bizet



**Madame Jacqueline de Chiffreville,
nouvelle présidente**



**Madame Jacqueline de Chiffreville et
Madame Alice Rozié, Vice-présidente**



**Monsieur Rémi Zinck,
maire du 4^e arrondissement**

LA VIE DES COMITÉS

Les activités du Comité Lyon Ouest

Les rencontres entre sociétaires étant toujours très appréciées, en mars notre comité a organisé, au Lycée Jehanne de France de Lyon, une conférence sur le thème « La maladie et le pouvoir » présentée par Claude KALFON, Médecin Général Inspecteur.

Concernant le soutien à notre jeunesse, l'initiative a été prise d'organiser un échange entre Mmes CONTET et GUINARD, cheffes d'entreprise, Vice-Présidentes du Comité 16, et des élèves du Lycée Professionnel de Thizy les Bourgs. La rencontre a été particulièrement appréciée par les élèves et les enseignants. (voir photos)

Notre Comité poursuit ses missions d'entraide auprès des sociétaires isolés et de ceux qui nous sollicitent pour un accompagnement, en collaboration avec Edith Boivin que nous remercions.

Monsieur Michel FOUCHER, ancien ambassadeur et toujours chargé de missions ministérielles, a rejoint notre Comité. Il a bien voulu animer le 22 novembre une conférence ayant pour thème « La guerre d'Ukraine : enjeux nationaux et européens » pour les sociétaires de la Section.

Après avoir rappelé les causes profondes de l'agression militaire russe contre la nation ukrainienne et analysé les différentes dimensions et échelles de la guerre en Ukraine, Michel Foucher a dressé l'état des lieux d'une guerre longue et envisagé des scénarios pour l'année 2024. Il a présenté le plan de paix du Président Volodymyr Zelenski, en dix points, et abordé en particulier la question de la justice internationale.

Toutes les personnes présentes se sont montrées particulièrement attentives à ce sujet éminemment d'actualité.

Enfin, Michel Foucher est aussi intervenu le 15 décembre, lors de notre assemblée annuelle de comité, sur le thème « Quelle place pour les diplomates aujourd'hui ? ».

Qu'il en soit chaleureusement remercié.

Pierre Dargère
Président de Comité



LA VIE DES COMITÉS

Comité Lyon Ouest

LA MALADIE ET LE POUVOIR

Conférence présentée par le Médecin général Inspecteur (2s) Claude KALFON



Le 24 mars 2023 notre comité a organisé, au lycée Jehanne de France, une conférence animée par le Docteur Claude Kalfon.

Celui-ci, fort de son expérience en qualité de Médecin Chef à l'Élysée, de 1991 à 2001, sous les présidences de François Mitterrand et Jacques Chirac, a présenté les rapports complexes entre l'exercice du pouvoir suprême, la déontologie médicale et la transparence démocratique. Il nous a fait prendre conscience également de l'importance du dispositif médical et sanitaire mis en place, en toutes circonstances, en prévision de tout incident de santé pour le Président

et son entourage.

Malgré la gravité du thème, cette conférence émaillée de petites anecdotes, a vivement intéressé son auditoire tant par son sujet que par la qualité de sa présentation.

Pierre Dargère
Président de Comité.



LA VIE DES COMITÉS

Comité 11 - Sud, Sud-Ouest de Lyon

Visite du cimetière de LOYASSE



Sous l'éminente conduite de Jean Luc Chavent, conteur de rues, 25 participants de différents comités ont visité le cimetière de Loyasse le 28 avril 2023, visite débutée avec l'histoire de la tour de Lyon (1894).

Sous un soleil radieux, après avoir emprunté la passerelle des 4 vents (1989) du parc des Hauteurs, passerelle qui a succédé au chemin de fer qui transportait les corbillards en 1900, nous avons rejoint l'ancien cimetière de Loyasse, (1809), cimetière des

riches lyonnais, lequel compte plusieurs tombes inachevées, des tombes avec des enclos ou avec des murs de fond (pour ne pas tomber dans l'oubli).

Trois personnages connus dans le monde entier reposent ici :

- Edouard Herriot (05/07/1872 - 26/03/1957), maire de Lyon de 1905 à 1957. Monument funéraire de type stalinien.
- Jean Baptiste Willermoz (10/07/1730 - 29/05/1824), un franc-maçon français qui joua un rôle important dans la constitution des systèmes de hauts grades maçonniques de son temps en France et en Allemagne.
- Nizier Anthelme Philippe (25/04/1849 - 02/08/1905), alias Maître Philippe, mystique

et guérisseur français.

Le contrôleur général Serge Delaigue nous a ensuite commenté le monument des sapeurs-pompiers de Lyon, corps décoré de la légion d'honneur, monument qui recense les sapeurs-pompiers morts au feu, notamment lors des catastrophes de la rue Tramassac le 13 novembre 1930 et de Feyzin le 4 janvier 1966.

M. Chavent a terminé la visite par l'histoire de l'éphémère piste de ski de la Sarra (1964 - 1975).

Patrick Ligonnet

En flashant ce QR code vous pouvez visualiser un diaporama sur cette visite.



Visite de l'observatoire de Saint-Genis-Laval

En ce 16 novembre 2023, notre amie sociétaire Mme Isabelle Vauglin, nous avait organisé une visite très intéressante de l'observation de Saint-Genis-Laval.

Après une présentation du système solaire et de sa banlieue (quelques milliers d'années lumières quand même), nous nous sommes rendus dans les laboratoires qui ont permis la mise au point de nombreux instruments qui ont ensuite décollé vers l'espace et permettre ainsi de mieux connaître notre satellite et la planète Mars notamment.

Notre matinée s'est achevée autour d'un repas commun au restaurant « Lotentique » à Chaponost pour 20 des 30 sociétaires présents à cette visite.



Madame Isabelle Vauglin,
Thierry Leclère et Alain Galliano



Au cœur de l'observatoire



Un groupe important

LA VIE DES COMITÉS

Comité 12 - Bron, Rhône Est

Assemblée électorale du comité

En ce samedi 1^{er} juillet 2023, l'assemblée électorale du comité de Bron et Rhône Est, qui compte 38 sociétaires à jour de cotisation, s'est réunie à 10h00 au centre de loisirs Jean-Moulin 137, rue de la République à Meyzieu (69330), en présence d'Alain Galliano, président de la section SMLH du Rhône et de la métropole de Lyon.

Après une présentation des candidats déclarés sur les postes vacants, de président de comité, de vice-président et de secrétaire, il a

été procédé à la constitution du bureau de vote composé du Général René Longueval (président), de Mme Francine Bortoletto (assesseur n°1) et de M. Alain Galliano (assesseur n°2).

Les opérations de vote se sont ensuite déroulées et ont permis de constituer le nouveau bureau.

A l'unanimité des sociétaires présents ou représentés, ont été élus pour un mandat de 3 ans :

- Madame Annie Guillemot, présidente du comité,
- Monsieur Michel Forissier, vice-président,
- Messieurs Patrick Ligonnet et Tarak Ben Guiza, secrétaires.

L'assemblée s'est poursuivie par des échanges entre le nouveau bureau et les sociétaires, et s'est clôturée par un verre de l'amitié.

Toutes nos félicitations aux nouveaux élus.

Comité 16 - Villefranche-sur-Saône et Beaujolais

Le Médecin général inspecteur (2s) Claude Kalfon, président honoraire du comité

Le 12 janvier dernier, le Comité 16 de la SMLH recevait en terre beaujolaise les membres du bureau de la section de Lyon ainsi que les présidents des différents comités.

A cette occasion, le président de la section Alain Galliano a remis au MGI (2s) Claude Kalfon le diplôme de président honoraire du Comité 16. Cette distinction, a été décernée par l'Amiral Alain Coldefy

président de la SMLH, en récompense pour les douze années d'une présidence particulièrement active durant laquelle Claude Kalfon a porté haut les valeurs de notre association. Lors de ses remerciements, le Président (h), particulièrement ému, a rendu hommage à ses prédécesseurs et notamment à ceux qui nous ont quittés. A l'issue de la réunion les légionnaires ont partagé un

excellent repas préparé et servi par le personnel du restaurant "la Ferme du Poulet" à Villefranche sur Saône où les membres du Comité 16 sont toujours remarquablement accueillis.

Général (2s) Philippe Lafond
Président du comité Villefranche-Beaujolais.



LA VIE DES COMITÉS

Comité 16 - Villefranche-sur-Saône et Beaujolais

Le 8 mai 2023 – Hommage à Jean Nallit

Le 08 mai 1945, jour de la proclamation de la victoire des Alliés et de la fin de la guerre, la France était en liesse. Bien loin de son pays, Jean Nallit, un jeune homme de 22 ans sortait de l'abîme dans lequel l'avait plongé les horreurs de la guerre et des camps « nazi ».

A peine âgé de 17 ans, il rejoint la résistance, le Réseau Charrette, où son dévouement et son courage ont vite été remarqués. Spécialiste de la fabrication des faux papiers destinés à l'évasion des prisonniers de guerre français, ce ne sont pas moins de 30 000 faux papiers qu'il contribue à fabriquer en trois ans.

GRATIEN, son nom de résistant, fit aussi sauter quinze trains de permissionnaires allemands, surveillait les mouvements des péniches, cachait des clandestins dans les maquis lyonnais. En mars 1944 il est arrêté par la Gestapo. Commencèrent alors

d'épouvantables séances de torture. Il a tenu. Mais à quel prix. Pendant près de six mois il n'a pas pu s'asseoir.

Déporté au camp de Buchenwald, il n'est plus Jean NALLIT mais le numéro 49839. En avril 1945, fuyant devant la double avancée russe et américaine, les SS embarquent son commando dans une longue marche de la mort en direction de Lubeck, pour être noyés. Le 8 mai 1945, après douze mois de camp, après 900 kilomètres de marche, des soldats américains libéraient quelques centaines de survivants faméliques. Sur les 5000 prisonniers enrôlés dans ce funeste voyage, 500 survécurent. Jean Nallit n'était plus qu'un squelette chancelant de 38 kilos.

Depuis lors avec son épouse, elle aussi héroïne de la résistance il n'a cessé d'être le passeur de ce passé. En sentinelle vigilante, il a

monté la garde autour de nos valeurs républicaines pour que jamais personne ne revive son calvaire. Particulièrement attentif à la transmission auprès des jeunes générations, il a notamment contribué à créer à Lyon le concours de la Résistance et de la déportation. En 2003, il publie ses mémoires.

Médaillé de la Résistance en 1947, il a reçu, en 1992, le titre de Juste parmi les nations. En 2019 le président de la République l'élève à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur.

Général Philippe Lafond
Président du comité 16

Pour accéder au diaporama, flashez sur le QR code :



LA VIE DES COMITÉS

Comité 16 - Villefranche-sur-Saône et Beaujolais

Prix de l'éloquence 2023 de la Section, les candidats des Lycées du comité 16

Organisé par la Section avec le concours des comités, le prix d'éloquence 2023 portant sur le thème de la fraternité, a été décerné vendredi 07 avril à la préfecture du Rhône. Onze lycées du Rhône et de la Métropole ont participé parmi lesquels trois de Villefranche-sur-Saône : le Lycée Notre Dame, le Lycée Louis Armand et le Lycée Claude Bernard. Dans chacun de ces établissements des jurys ont été constitués pour sélectionner les finalistes. Ainsi Anaïs Millet du lycée Notre Dame, Corentin Curty de Louis Armand et Jeane Alloin de Claude Bernard ont porté haut les

couleurs de leur établissement. Si aucun d'eux n'a accédé au podium, leur prestation a été de grande qualité. Nous aurons grand plaisir à les écouter lors de notre assemblée annuelle qui se tiendra le 12 octobre prochain à Marcy sur Anse. Je tiens également à souligner l'engagement exemplaire des enseignants qui les ont accompagnés dans la préparation de cet exercice difficile ainsi que le soutien apporté par les proviseurs et les conseillers principaux d'éducation des lycées. Les propos des onze candidats déclamés avec talent, persuasion et émotion ont raisonné dans les

salons dorés de la préfecture soulignant l'impérieux besoin d'un élan fraternel pour instaurer des relations humaines qui transcendent les barrières et les conditionnements.

Bien fraternellement.

Général (2s) Philippe Lafond
Président du Comité 16.

Pour accéder au diaporama, flashez sur la QR Code :



Les candidats de Villefranche-sur-Saône et leurs soutiens

LA VIE DES COMITÉS

Comité 16 - Villefranche-sur-Saône et Beaujolais

Assemblée annuelle du comité

Le 12 octobre 2023, le Comité a organisé son assemblée annuelle dans le beau village de Marcy-sur-Anse.

Étaient notamment présents : le Sous-préfet de Villefranche Jean Jacques Boyer ; le Maire de Marcy Philippe Soler ; le Député Alexandre Portier ; le président de la Section Alain Galliano, le Proviseur Marc Flécher et la Conseillère principale d'éducation Corinne Albarède du lycée Louis Armand.

Le maire de Marcy a présenté son village avant que le Président fasse le point des actions réalisées et à venir du comité.

Corentin Curty, lycéen de Louis Armand, a déclamé avec beaucoup de talent le discours qu'il avait prononcé lors de la finale du Concours d'Eloquence à la préfecture de Lyon.

Après une prise de parole de Monsieur le Député et de Monsieur le Sous-préfet l'ensemble des participants s'est dirigé vers le cimetière de Marcy pour déposer une gerbe au pied du monument aux Morts, en mémoire des sociétaires décédés et en hommage aux victimes du terrorisme islamiste en Israël.

Les membres du comité, les personnes extérieures et invitées

ont ensuite suivi avec beaucoup d'intérêt la présentation de la « Tour Chappe » avant de rejoindre le restaurant « Le Télégraphe » pour partager un excellent déjeuner dans une ambiance conviviale.

Général (2s) Philippe Lafond
Président du comité 16

Pour accéder au diaporama, flashez sur le QR code



LA VIE DES COMITÉS

Comité 17 - Villeurbanne

Assemblée annuelle du comité



Le 4 mai 2023, le comité 17 (Villeurbanne-Vaulx en Velin) a tenu son assemblée ordinaire au domicile de Mr Philippe JACQUES, sociétaire.

En présence de 7 sociétaires du Comité, 4 membres s'étant excusés, le Président T. NOLLET a présenté le rapport d'activité, la situation des effectifs, et le rappel des divers événements du Comité et de la Section depuis la dernière assemblée. Le Président a évoqué les projets de conférences pour

2023, proposés par des sociétaires du C17 ou d'autres membres de la SMLH du Rhône et de la Métropole de Lyon.

La réunion s'est poursuivie par un exposé particulièrement d'actualité et très intéressant sur le thème « Electricité : pourquoi la crise ? » par Michel SIMON, membre du Comité 11.

Les membres du C17 espèrent pouvoir se retrouver plus souvent pour partager leurs valeurs et leurs expériences au travers de

conférences ou visites.

La réunion s'est terminée en partageant tous ensemble une collation offerte par nos hôtes Anne et Philippe JACQUES, chaleureusement remerciés de leur accueil par le président, au nom de tous les sociétaires présents.

Thierry NOLLET Président du comité

ÉPARGNE

RETRAITE

ASSURANCES*

SANTÉ*

3 bonnes raisons de choisir La France Mutualiste

■ INDÉPENDANCE

Sans actionnaires, nous agissons
**dans l'intérêt exclusif de nos
295 000 adhérents-clients.**

■ SIMPLICITÉ

Nos contrats sont simples,
accessibles, régulièrement
récompensés et salués par la
presse spécialisée.

■ PROXIMITÉ

Nos **162 conseillers mutualistes**
sont à votre disposition pour
répondre à vos besoins, chez
vous, en agence et sur leur
mobile.



0%

de frais sur tous
les versements



RDV en agence

21 bld des Brotteaux
CS 20353
69453 LYON CEDEX 06

Par téléphone

04 72 10 06 75



**la France
Mutualiste**

ÉPARGNE - RETRAITE - ASSURANCES - SANTÉ

www.lafrancemutualiste.fr

*Offres distribuées par Média Courtage, Société du groupe La France Mutualiste - Courtier en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 10 058 534 vérifiable sur www.orias.fr (RCS 524 259 975 BREST) - SIRET n° 524 259 975 00026 - Rue Jean Fourastié - CS 80003 - 29480 Le Relecq Kerhuon. La France Mutualiste n'est pas l'assureur sauf pour le contrat Assurance Accidents de la Vie LFM.

LA FRANCE MUTUALISTE - Siège social - Tour Pacific, 11-13 cours Valmy 92977 Paris La Défense Cedex - Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° SIREN 775 691 132.